

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

#### Informations sur le concours

Publié le :	19-03-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	carriere.drh@ch-perpignan.fr
Date du concours :	19-06-2026
A propos du poste :	

Les techniciens supérieurs hospitaliers de 2e classe accomplissent leurs missions ou travaux dans les spécialités regroupées dans les domaines mentionnés au I et dans celles correspondant aux domaines suivants :

1° Techniques biomédicales ;

**2° Techniques d'organisation ;**

3° Télécommunications, systèmes d'information et traitement de l'information médicale.

Ils ont vocation à occuper les emplois qui nécessitent des qualifications particulières sanctionnées par un niveau d'expertise acquis par la formation initiale, l'expérience professionnelle ou la formation tout au long de la vie.

Ils peuvent être investis de responsabilités particulières et être amenés à diriger et à coordonner les travaux des techniciens hospitaliers ou à assurer la gestion d'un service ou partie de service.

Ils peuvent également être chargés d'études.

#### Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN
Ville :	66000 Perpignan
Site Web :	<a href="https://www.ch-perpignan.fr">https://www.ch-perpignan.fr</a>

#### Pour candidater

Date limite de candidature :	19-05-2026
Conditions de candidature :	

Le concours est ouvert aux titulaires d'un titre ou d'un diplôme sanctionnant deux années de formation classée au moins au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

Etre de nationalité française ou de l'un des Etats membres de l'UE ou de l'Espace Economique Européen,

Jouir de ses droits civiques,

Etre détenteur d'un casier judiciaire vierge,

Etre en position régulière au regard des obligations du service national (candidats masculins) ou de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),

Etre apte à l'exercice des fonctions du grade.

Pièces à fournir :

Les dossiers de candidature se composent comme suit :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle, dans l'hypothèse où le concours est ouvert pour des postes de spécialités différentes, le candidat indique celle pour laquelle il souhaite concourir et, dans le cas de concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
- Eventuellement, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;
- Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2).

Mail pour l'envoi des candidatures :

[carriere.drh@ch-perpignan.fr](mailto:carriere.drh@ch-perpignan.fr)

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier de Perpignan, DRH - Secteur carrière/concours, 20, avenue du Languedoc - B.P 49954 - 66046 PERPIGNAN CEDEX 9